

ESPACES PAYSAGERS ET TISSU BÂTI

Décembre 2024



→ PALM 2025, Volume A | Chapitre 7.2.2

DES ESPACES PAYSAGERS POUR L'ACCUEIL DES VOCATIONS MULTIPLES

Parc d'agglomération avec une multifonctionnalité à renforcer

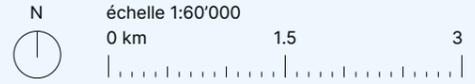
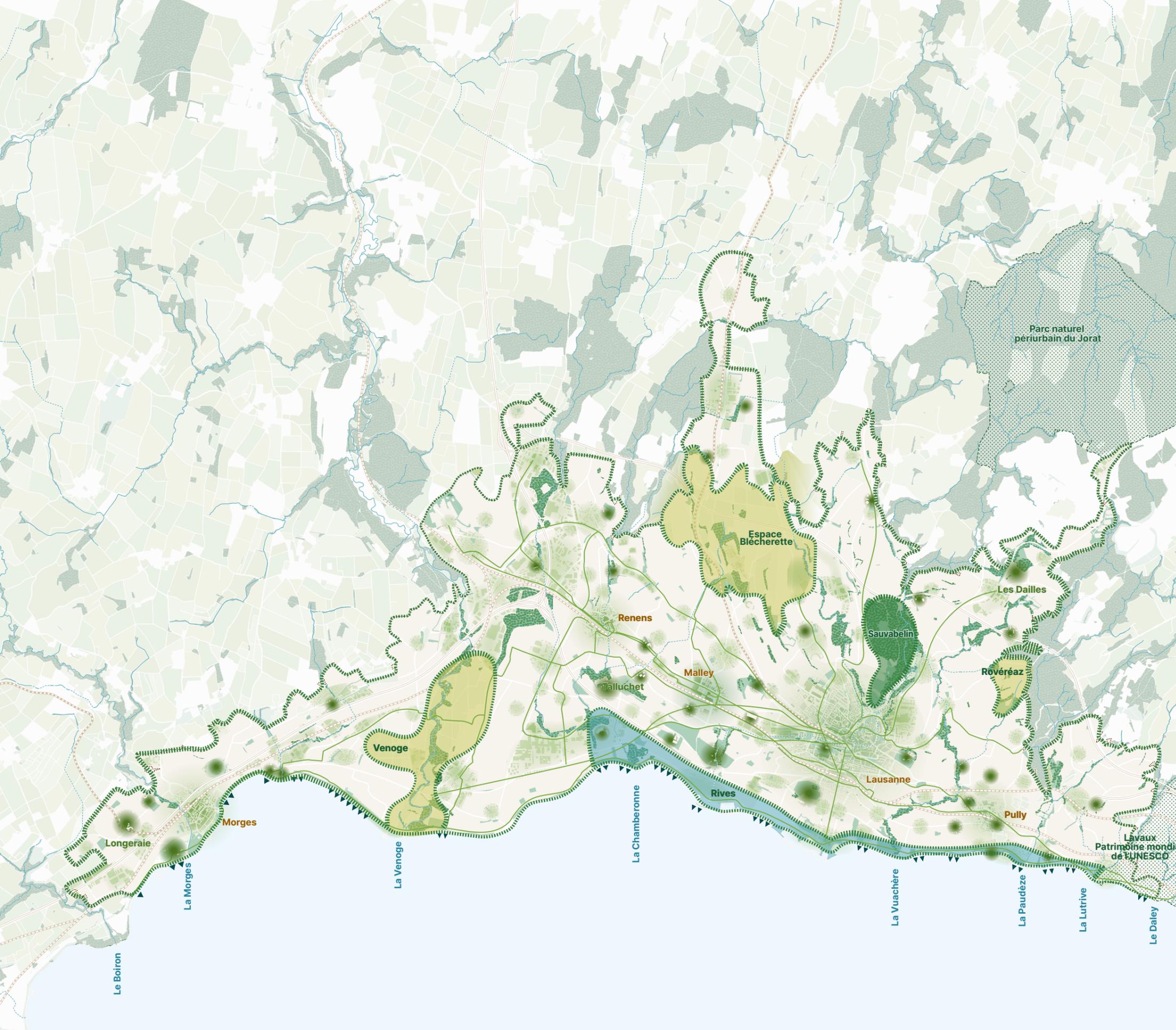
- Campagne urbaine
- Forêt urbaine
- Lacustre
- Parc urbain à renforcer
- Espace de baignade et de détente à mettre à disposition

DES VALEURS PAYSAGÈRES RENFORCÉES POUR L'AMÉLIORATION DU TISSU BÂTI

- Axe paysager sur les réseaux de mobilité à renforcer
- Aspect paysager dans les espaces publics structurants des centralités et polarités à renforcer
- Frange urbaine à traiter avec un soin particulier

FOND DE CARTE

- Cœur d'agglomération
- Cours d'eau / enterré
- Lac
- Zone agricole et viticole 16 LAT
- Parc naturel et site UNESCO de Lavaux
- Aire forestière 18 LAT
- Zone de verdure 15 LAT



Cette carte constitue une base de référence et de coordination au moyen de laquelle des planifications détaillées seront réalisées. La pesée des intérêts se fera dans le cadre des procédures usuelles.